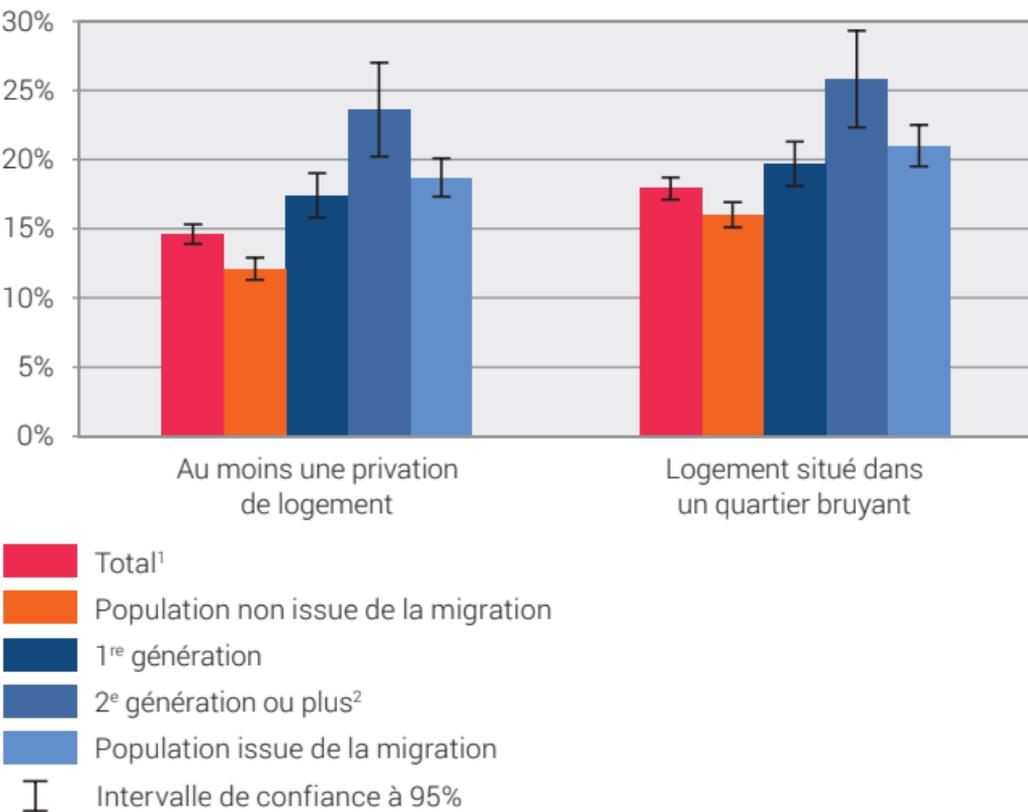


# Conditions de logement de la population résidente de 16 ans ou plus au niveau de l'équipement et du bruit, en 2018

Selon le statut migratoire



<sup>1</sup> y compris les personnes dont le statut migratoire n'a pas pu être déterminé

<sup>2</sup> inclus les étrangers de 3<sup>e</sup> génération ou plus